

VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE, VOUS SOUHAITEZ :

- Réduire votre impact environnemental
- Décarboner votre activité
- Investir dans le recyclage
- Utiliser l'hydrogène vert

→ **ADEME** : <https://auvergne-rhone-alpes.ademe.fr>

- Bénéficier des appels à projets dans l'industrie et les secteurs stratégiques
- Renforcer vos fonds propres

→ **BPI** : <https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Dossiers/Plan-de-Relance>

- Bénéficier du guichet d'aide à la transformation vers l'industrie du futur
- Bénéficier du guichet d'aide à la décarbonation
- Bénéficier des guichets d'aide à l'embauche, par exemple pour les jeunes ou l'apprentissage

→ **ASP** : <https://www.asp-public.fr/vous-etes-beneficiaire-ou-demandeur-dune-aide>

- Investir dans le numérique
- Adopter de nouvelles technologies
- Numériser votre commerce

→ **FranceNum** : <https://www.francenum.gouv.fr/>

→ **ASP** : <https://www.asp-public.fr/aide-en-faveur-des-investissements-de-transformation-vers-lindustrie-du-futur>

→ <https://www.clique-mon-commerce.gouv.fr>

- Investir dans l'agro-performance
- Investir dans les agro-équipements
- Moderniser les abattoirs
- Monter en gamme dans la filière du bois et favoriser la biodiversité

→ **FranceAgriMER** : <https://www.franceagrimer.fr/>

→ **DRAAF** : <https://agriculture.gouv.fr/region-auvergne-rhone-alpes>

- Bénéficier des aides de la Région Auvergne-Rhône-Alpes

→ **Région** : <https://ambitioneco.auvergnerhonealpes.fr/414-plan-de-relance-et-mesures-economiques.htm>

- Recruter un jeune en alternance
- Bénéficier de l'aide à l'embauche d'un jeune
- Bénéficier d'une prime pour l'embauche d'un résident d'un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV)

→ <https://travail-emploi.gouv.fr/le-ministere-en-action/reliance-activite/>

Pour voir toutes les mesures qui vous sont dédiées, rendez-vous sur :

https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises?field_thematique_target_id_1=All